

LE P'TIT CURIEUX



MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN

VOLUME 16 - ÉDITION HIVER 2017

LE P'TIT CURIEUX

Mot de la Mairesse	Page 3
Séances du conseil	Page 4
Mot de notre curé	Page 9
École des 2 Rivières	Page 11
Loisirs St-Lucien	Page 14
St-Lucien s'illumine	Page 15
Cercle des fermières	Page 16
FADOQ	Page 17
SSJB	Page 19
La guignolée	Page 21



Un très Joyeux Noël !

C'est grâce à l'initiative et au dévouement de Madame Ghislaine Béliveau- Lampron que nous pouvons compter sur cette parution de notre journal local Le P'tit Curieux. À vrai dire les membres du Conseil ne pensaient pas que nous aurions le temps de vous transmettre cette dernière communication de l'année ; alors, un sincère Merci à Mme Lampron.

Un sincère MERCI aussi à vous tous qui avez exercé votre droit de vote et fait confiance aux personnes qui composent votre nouveau Conseil; nous sommes conscients que le travail à faire est énorme; nous allons travailler pour répondre à vos attentes !

Je vous invite à conserver précieusement cet exemplaire du P'tit Curieux : il contient des informations importantes sur toutes les activités qui se tiendront dans la municipalité dans les prochains jours et au début de l'année: les bénévoles qui oeuvrent dans notre milieu vous y donnent rendez-vous. Que ce soit pour la Guignolée, la soirée « Saint-Lucien s'illumine ... » la journée du 7 janvier où vous êtes invités à venir échanger les voeux de Bonne Année au centre communautaire avec les membres du Conseil , **nous avons besoin de vous** - si vous avez des disponibilités, n'hésitez pas à nous rencontrer... Aussi, je vous avise que **le bureau municipal sera fermé pendant la période des Fêtes du 22 décembre 16 h au 8 janvier 2018;** un service de vérification des appels sera en fonction et s'il y a urgence, on vous contactera.

D'ici là, au nom des membres du Conseil et des membres du personnel, je vous souhaite un très Joyeux Noël, beaucoup de plaisir, de l'amour à profusion; puissiez-vous profiter amplement de ce qui est bon pour votre âme, votre coeur et votre corps !

Diane Bourgeois, maire

Séance ordinaire – 5 septembre 2017

-Correspondances : 1) Entrée en vigueur du règlement MRC-821; 2) Entrée en vigueur du règlement MRC-773 édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé; **3) Avis de motion relativement au règlement portant sur l'exercice du droit de retrait** concernant la compétence de la MRC à l'égard du part régional Forêt Drummond et l'acquisition de terrains par la MRC; **4) MTQ demande de M. Stéphane Verrette au MTQ** Concernant une traverse de motoneige face à la station-service Léon Noel, route 255 à St-Lucien acceptée; **5) Ministère de la santé et des services sociaux du Québec** : concernant un projet de réduction de l'herbe à poux; **6) MRC Drummond** changements de la Loi 122 apportant des modifications aux règlements uniformisés de la SQ.

-Résolution modifiant la date de la tenue du conseil pour le mois de novembre 2017 : Résolu de modifier la date de la séance du conseil au 13 novembre 2017.

-Réparations et mise aux normes des systèmes électriques des bâtiments municipaux : Résolu d'octroyer les travaux à l'entreprise AJL Électrique pour la somme de 908,47\$ taxes incluses.

-Rémunération du personnel électoral pour les élections municipales 2017 : Résolu de verser la rémunération en tenant compte du Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux dont la nouvelle tarification sera applicable dès septembre 2017. Détails disponibles sur demande.

-Formation du personnel électoral pour les élections municipales 2017 : Résolu que le personnel administratif agissant à titre de formateur recevra la rémunération horaire selon les conditions salariales actuelles à l'emploi de la Municipalité et tenant compte du Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux. Détails disponibles sur demande.

-Résolution abrogeant la résolution no 2017-07-158 relativement au local modulaire pour une classe supplémentaire à l'École des 2 Rivières de Saint-Lucien : Résolu d'abroger la résolution portant le numéro 2017-07-158 adoptée lors du conseil municipal tenue le 17 juillet 2017.

-Signature du bail reliant loco modulaire et la Municipalité de Saint-Lucien relativement au local modulaire pour une classe supplémentaire à l'École des 2 Rivières de Saint-Lucien : Résolu que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soient autorisés pour et au nom de la Municipalité à signer un bail pour la location d'un local modulaire temporaire auprès de Loco Modulaire Inc pour la somme de 1,400\$ par mois pour une durée indéterminée.

-Autorisation de paiement de la facture de AJL Électrique Inc au montant de 908,47\$ taxes incluses : Résolu d'en autoriser le paiement.

-Autorisation de payer la facture de l'entreprise Eskair Aménagement du montant de 3,191,71\$ pour l'entretien de jeux sur le terrain du centre communautaire : Résolu d'autoriser le paiement de 2,776,00\$ plus taxes (3,191,71\$) à l'entreprise Eskair Aménagement.

-Résolution d'intention de la Municipalité de se prévaloir de la possibilité d'établir des sous-catégories additionnelles d'immeubles non résidentiels aux fins de la fixation des taux de la taxe (A.162,163 et 173) : Résolu que la Municipalité désire se prévaloir de cette possibilité aux fins de taxe selon la Loi sur la fiscalité municipale.

-Autorisation de payer la facture de l'entreprise JBR Construction au montant de 4,297,98\$ taxes incluses pour l'ajout d'une jupe au contour des roulettes : Résolu d'autoriser le paiement de la facture.

-Protocole d'intervention en sauvetage en milieu isolé : Résolu que la Municipalité s'engage à respecter ce protocole adopté par la MRC de Drummond sur son territoire et de collaborer avec le coordonnateur en incendie de la MRC de Drummond à la mise en place d'entente intermunicipale pour la desserte en services d'intervention d'urgence.

-Dépôt du rapport du Comité de Sécurité Publique de la MRC de Drummond.

-Appui au MTQ pour un changement de ponceau dans le 7^{ième} Rang : Résolu d'appuyer le MTQ pour l'acquisition d'un terrain et des servitudes de travail temporaire en zone agricole afin de reconstruire le ponceau /6406-0 et d'y aménager des emprises nécessaires et sécuritaires pour les usagers.

-Ententes de déneigement des bornes sèches – réserves d'eau – entretien d'hiver 2017-2018 : Résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à conclure les ententes et permettre à M. François Bernard, maire, et Mme Marie-Andrée Auger DG et secrétaire trésorière par intérim à signer pour et nom de la municipalité les documents nécessaire pour la conclusion de ces dites ententes.

-Élections municipales, principales dates à retenir : Avis d'élection donné en ce 5^{ième} jour de septembre 2017 aux 2 endroits officiels ainsi que dans la prochaine parution du journal le P'tit Curieux.

-Parc du Domaine Lemire : Mme Bourgeois mentionne que les gens sont très heureux de l'aménagement du Parc au Domaine Lemire mais qu'il serait préférable d'installer des pancartes « interdit aux chiens » afin de garder l'endroit propre et sain pour les familles qui fréquentent ce site. Les membres du conseil soulignent l'implication du conseiller Daniel Gaudet dans la réalisation de ce projet.

-Félicitations aux organisateurs de la Fête au Village : Mme Bourgeois mentionne que la Fête au Village fut un beau succès grâce au travail des organisateurs. Les membres du conseil présents félicitent le Comité des Loisirs et leur bénévoles pour leur excellent travail.

SÉANCE DU CONSEIL

-Remerciement de la Fabrique : Mme Bourgeois nous transmet un message de M. Yvon Brûlé de la Fabrique Saint-Luc à l'effet que celle-ci tient à nous remercier pour la prise en charge des dépenses concernant l'église de Saint-Lucien.

Séance extraordinaire du 20 septembre 2017

-Adoption du règlement no 2017-079 modifiant le règlement de zonage no 03-90 ajoutant la zone AF6.1 à même une partie de la zone AF6 : Résolu l'adoption de ce règlement.

-Adoption de la politique de gestions des plaintes : Résolu d'adopter ce règlement (détails de cette politique sur demande).

-Avis de motion du règlement no 2017-080 relatif aux modalités d'affichage des avis publics : Avis de motion est donné avec dispense de lecture du règlement.

-Résolution mandatant la Firme Avizo Expert conseil à aller en appel d'offre pour la municipalisation des chemins du Domaine du Rêve et pour le rechargeement du 4^{ème} Rang : Résolu de reporter au début de l'année 2018 l'appel d'offre pour la municipalisation des chemins du Domaine du Rêve et pour le rechargeement du 4^{ème} Rang afin d'éviter tout débordement de coût qui mettrait en péril la réalisation du projet.

-Conception d'un écriteau pour le Parc du Domaine Lemire : Résolu de faire concevoir un écriteau par l'entremise d'Eskair Aménagement au montant de 125\$ plus taxes.

Séance ordinaire du 2 octobre 2017

-Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) programmation révisée : Résolu que les membres du conseil respectent les modalités reliées à ce programme pour les années mentionnées.

-Transferts budgétaires : Résolu d'autoriser les transferts budgétaires tels que proposés.

-Adoption du règlement no 2017-080 – modalités d'affichage des avis publics : Résolu d'adopter le règlement.

-Avis d'intérêt d'acquisition d'un terrain portant le numéro de lot no 5 455 965 appartenant du MTQ : Résolu de signifier au MTQ notre intérêt à acquérir ce terrain et que la Municipalité aimeraît connaître le coût d'acquisition.

.-Autorisation Club Motoneige ARDAD Drummondville : Résolu d'autoriser le Club de Motoneige ARDAD Drummondville de traverser les routes municipales indiquées pour la saison 2017-2018 respectant les normes de signalisation requises, d'en faire l'installation et de maintenir sa conformité tout au long de la saison et ce à leurs frais.

- Résolution modifiant la résolution no 2017-06-129 relativement à la demande à la CPTAQ dans le dossier de la Fiducie Immobilière Ginsco :** Résolu d'appuyer la demande de Ginsco auprès de la CPTAQ pour l'autorisation d'utilisation à une fin autre que l'agriculture soit l'agrandissement et la poursuite des activités d'une sablière dans le 5^{ième} Rang du Centon de Simpson.
- Résolution d'appui à la CPTAQ dans le dossier de Rue De Chantal :** Résolu d'appuyer la demande de M. Paul-Emile Talbot auprès de la CPTAQ pour l'aliénation du lot 6 109-380 (rue De Chantal privée) afin de pouvoir remettre ce lot à la Municipalité de Saint-Lucien dans le projet de municipalisation de cette rue.
- Avis de motion – Règlement no 2017-082 – Modification au règlement de zonage 03-90 (SPOT ZONING) 325, rue Marois :** Avis de motion est donné avec dispense de lecture.
- Demande de Scout Drummond pour l'utilisation du terrain de soccer et une partie du bois :** Résolu d'autoriser les scouts de Drummondville à utiliser le terrain de soccer ainsi que la partie boisée derrière le terrain les 13, 14 et 15 octobre 2017 pour leur camp d'automne et d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer pour et nom de la Municipalité une entente sur les conditions d'utilisation du terrain ainsi qu'une entente de non responsabilité.
- Motion de remerciement à l'entreprise Excavation Normand Messier Inc. :** Résolu de transmettre à M. Normand Messier nos plus sincères remerciements pour les travaux d'excavation offerts généreusement dans le projet du parc du Domaine Lemire.
- Journée de la gentillesse :** Le lundi, 13 novembre 2017, aura lieu une journée internationale de la gentillesse. La journée internationale de la gentillesse a été initiée dans 19 pays et l'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a emboîté le pas.
- Journée de la culture :** Pour la 21^{ième} année, l'arrivée de l'automne marque le retour de journées de la culture, un événement panquébécois coordonné par l'organisme Culture pour tous. Dans notre MRC 22 activités gratuites sont offertes à la population du 19 septembre au 1^{er} octobre.
- Nature 2 Art :** Découverte de la technique de la grisaille avec Sylvie Savoie et visite de l'atelier de Luc Leclerc. Ce dernier interprétera quelques compositions. Samedi, 30 septembre, et dimanche 1^{er} octobre de 13 à 17 h et aura lieu au 181, de la Seigneurie.
- Atelier de Christian Parenteau :** Participation à la réalisation d'une mosaique collective avec Christian Parenteau. Lecture de poèmes inspirés de la nature dans des sentiers boisés avec Jennie Leclair. (29 septembre, 30 septembre et 1^{er} octobre) de 13 à 17 h au 230 David.
- Félicitations à Mme Irelle Côté (artiste peintre)** qui s'est mérité un prix prestigieux en Belgique.

Séance extraordinaire du 5 octobre 2017

-Engagement d'un directeur général et secrétaire-trésorier : Résolu que la candidature de M. Alain St-Vincent Rioux soit retenue et que les conditions et rémunérations soient plus amplement décrites dans un contrat d'embauche entre la Municipalité et la personne retenue et que le maire et la dg sec.-trésorière par intérim soient autoriser à signer le dit contrat de travail.

-Autorisation à signer les effets bancaires à la Caisse Desjardins : Résolu de nommer le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier, représentants de la Municipalité, à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse Populaire.

-Délégation à la loi sur l'accès à l'information et protection des renseignements : Résolu que le conseil municipal accepte que la plus haute autorité au sein de la Municipalité soit M. François Bernard, maire, délègue et désigne M. Alain St-Vincent Rioux directeur général et secrétaire-trésorier responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

-Autorisation auprès des ministères et organismes : Résolu que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé pour et au nom de la Municipalité à faire toutes les transactions dans le cadre de sa fonction auprès notamment et sans limiter la généralité de ce qui précède, des ministères dont Revenu Canada, Revenu Québec, Affaires Municipales, procureur de la Municipalité, clients et fournisseurs, incluant le centre de sécurité alarme, directeur des élections et organismes locaux.

-Autorisation pour clicsequr : Résolu de nomme le directeur général et secrétaire-trésorier représentant de la Municipalité à l'égard de clicsécur.

-Officier municipal par intérim : Résolu de nommer le directeur général et secrétaire-trésorier officier municipal par intérim dans le cas d'une absence prolongée de l'officier municipal.

-Transfert de l'adhésion de l'ADMQ : Résolu de transférer l'adhésion annuelle de l'ADMQ au nom de Mme Lynda Lalancette au directeur général et secrétaire trésorier, M. Alain St-Vincent Rioux et d'ajouter à l'adhésion l'assurance protection au montant de 256.00\$ taxes incluses.

-Avis public de la nomination du nouveau directeur général et secrétaire-trésorier : Résolu de faire l'annonce de la nomination du nouveau directeur général et secrétaire-trésorier par un communiqué au journal L'Express de Drummondville et sur le site internet de la Municipalité, qu'un mot de bienvenue soit inscrit au panneau municipal et un publipostage annonçant l'entrée en poste du nouveau directeur général ainsi qu'un résumé de sa carrière soit envoyé aux citoyens de la municipalité.

PAROISSE SAINT-LUC – COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE SAINT-LUCIEN

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DE NOËL :

Pour votre information, voici l'horaire de nos célébrations. Vous noterez des changements significatifs pour Noël et le Jour de l'An. L'impossibilité grandissante à trouver des prêtres pour célébrer des messes dans chaque église nous y constraint. Toutes les options possibles ayant été considérées, nous en arrivons à cet horaire qui offre malgré tout d'excellentes possibilités compte tenu des temps que nous vivons.

Lundi soir, 18 décembre, 19h, à l'église de St-Lucien :

⇒ célébration du pardon avec confession et absolution collectives

Samedi 23 décembre :

- 16h30, St-Cyrille (messe du 4^e dimanche de l'Avent)

Dimanche 24 décembre :

- Aucune célébration en matinée
- 16h, St-Cyrille (célébration familiale de la Parole avec chorale d'enfants)
- 16h, St-Joachim (messe familiale avec chorale d'adultes)
- 20h, St-Félix (messe avec chorale d'adultes)
N.B. Principe de l'alternance : l'an prochain cette messe sera à St-Lucien dans la mesure où les transformations de l'église nous le permettront.
- Minuit, St-Cyrille (messe avec chorale d'adultes)

Lundi 25 décembre (messe du jour de Noël):

- 10h30 (du matin), à St-Cyrille (avec soliste à l'orgue)

Samedi 30 décembre :

- 16h30, St-Cyrille (messe de la Sainte-Famille)

Dimanche 31 décembre :

- Aucune célébration en matinée
- 16h30, St-Cyrille (messe du Jour de l'An)

Lundi 1^{er} janvier (messe du jour de l'An):

Attention : une seule messe

- 10h, St-Lucien (avec chorale)
N.B. Principe de l'alternance : l'an prochain cette messe sera à St-Félix.

Nous n'avons pas le choix d'opter pour le principe de l'alternance selon les années, comme nous le faisons déjà avec les messes du dimanche selon les mois. Ainsi, cette année, pour St-Félix et St-Lucien, la messe de Noël aura lieu à 20h à St-Félix et celle du Jour de l'An à 10h am à St-Lucien. Ce sera l'inverse l'an prochain. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous faisons ces choix. C'est pourquoi nous en appelons à votre compréhension et votre collaboration.

CAMPAGNE 2017 : OÙ NOUS EN SOMMES ACTUELLEMENT...

Voici où nous en sommes actuellement dans la campagne de financement de la Fabrique (dîme + CVA) :

<u>Communauté</u>	ÉTAT DES RÉSULTATS À LA MI-NOVEMBRE			<u>% atteint 2017</u>
	<u>Montant recueilli</u>	<u>Objectif</u>	<u>2017</u> <u>2016</u> <u>2015</u>	
St-Joachim	6 740\$	10 295\$	11 230\$	12 000\$ 56%
St-Cyrille	44 958\$	42 215\$	48 290\$	70 000\$ 64%
St-Lucien	8 105\$	9 645\$	11 800\$	15 000\$ 54%
St-Félix	13 465\$	13 030\$	16 000\$	25 000\$ 54%
Global St-Luc	73 268\$	75 185\$	87 320\$	122 000\$ 60%

La Fabrique rappelle que l'argent recueilli par une communauté demeure dans cette communauté. Par souci d'équité, nous tenons une comptabilité à 4 colonnes, soit une par communauté. Seuls les services communs (ex : rémunération du prêtre et de la collaboratrice pastorale, frais de bureau, etc.) sont défrayés par les quatre communautés, et ils le sont au *prorata* de chaque population, ce qui est avantageux pour chacune. À noter que l'objectif de St-Lucien a été réajusté à la baisse dû au fait que cette communauté n'a plus à assumer de frais pour l'église (chauffage, électricité, déneigement, etc.)

Merci aux personnes qui ont déjà contribué. Pour les autres, il est encore temps de le faire, d'autant plus que nous n'en sommes qu'à 60% de l'objectif. Infos : Gilles Bouchard, marguillier, 819-397-2893 ou Anne-Marie Lavoie, 819-848-2793.

LE FEUILLET PAROISSIAL EN LIGNE :

Pour connaître l'horaire des célébrations, ainsi que les nouvelles de la communauté chrétienne de St-Lucien et des autres communautés de la paroisse Saint-Luc, il est possible d'accéder au Feuillet paroissial à cette adresse : www.journalstcyrille.com . Sur la page d'accueil, vous cliquez ensuite sur l'icône *Feuillet paroissial*.



Déjà décembre est à nos portes et le congé des Fêtes arrive à grand pas! **Venez fêter au village le 15 décembre à 19 heures pour admirer les sapins de Noël, dont celui de l'école décoré par nos élèves.**

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le nouveau conseil d'établissement est formé de cinq parents, soit : Martin Blondin, président, Cynthia Charette, vice-présidente, Annick Côté, Julie Lévesque et Véronick Pageau. Également, six membres du personnel y siègent soit 3 enseignantes, la secrétaire, la technicienne au service de garde et bien sûr la directrice. Les deux membres représentants de la communauté sont Marie-Céleste Casséus et un conseiller municipal (à confirmer). Les prochaines réunions auront lieu le 5 décembre, 13 février, 24 avril et la rencontre de juin est à déterminer (7 ou 12 juin). Tous les parents sont les bienvenus, une période de question étant réservée au public.

ACTIVITÉS

Les élèves de 3^e année ont participé à trois sessions « Nager pour survivre » à la piscine de l'Aqua complexe, commandité par Desjardins. Le 29 septembre, les élèves méritants participaient à un bingo à la salle Desjardins du centre communautaire. Le 2 octobre, les élèves de maternelle à 6^e année ont participé à une sortie à Fort Débrouillards et les petits de 4 ans se sont rendus chez Plantations Perreault pour une belle activité et cueillette de citrouilles. **Un grand merci à Messieurs Gilles Bouchard et Michel Francoeur de la FADOQ pour l'animation et le prêt du jeu de bingo pour cette activité.** Merci aux parents qui se sont impliquées dans l'animation des activités d'Halloween et la décoration de l'école. **Nos remerciements également aux Chevaliers de Colomb** pour leur don pour la fête de Noël qui nous permettra d'offrir aux élèves de petites surprises et une activité cinéma et grignotines à l'école. Une activité de glissades à la Courvalloise aura lieu le 2 février en avant-midi. **Un beau merci aux parents bénévoles (O.P.P.)** pour leur implication très appréciée à l'école. **Merci également à Julie Lévesque et Pierrette Labelle** pour leur soutien pour la couverture des nouveaux livres et/ou l'entretien des étagères de la bibliothèque. Nous remercions également les Fermières de Saint-Lucien pour leur implication avec l'école. Nous apprécions beaucoup! Merci à une grand-maman qui apporte du matériel d'artisanat à nos petits du préscolaire! Nous sommes très heureux de la collaboration des gens du milieu.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Notre campagne de financement *Poivre des îles* est maintenant terminée. Les produits arriveront début décembre. Notre campagne *Produits du Verger le Versant rouge* débutera le 16 novembre et nous aurons aussi quelques produits en vente au dépanneur. Merci de nous encourager! **De plus, notre BAZAR PRINTANIER se tiendra le SAMEDI 5 MAI de 8 heures à 14 heures et nous tiendrons de nouveau notre COURSE comme l'an dernier.** Si vous voulez nous encourager en donnant des articles pour le bazar nous vous demandons de les mettre de côté et de nous les apporter le vendredi 4 mai car nous n'avons pas beaucoup d'espace d'entrepôt. Vous pouvez également participer en commanditant notre course. **NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE PERSONNES DÉSIRANT S'IMPLIQUER DANS LE COMITÉ D'ORGANISATION DU BAZAR 2018.** Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec moi au 819-850-1612 poste 0.

SITE INTERNET DE L'ÉCOLE

Visitez notre site internet en tapant l'adresse suivante <http://des2rivieres.csdc.qc.ca>/ou vous la trouverez également dans la liste des établissements primaires sur le site de la C.S. des Chênes. Nous y avons déposé quelques documents et nous le mettrons à jour régulièrement.

INSCRIPTIONS 2018-2019 – 4 ANS ET MATERNELLE - FÉVRIER 2018

Vers la mi-janvier/début février, se tiendra la période d'inscriptions pour la prochaine année scolaire. Votre enfant doit avoir 4 ans (prématernelle 4 ans) ou 5 ans (maternelle) au plus tard le 30 septembre 2018 pour être admissible. Vous devez vous présenter à l'école les mardis ou jeudis entre 8 h et 15 h 30 ou les vendredis entre 13 h et 15 h 30 pour l'inscription. Le certificat de naissance grand format est obligatoire. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la secrétaire au 819-850-1612 poste 0.

Nous vous souhaitons une belle période de repos et de réjouissances durant le congé des Fêtes!

Lucie Houle, secrétaire



Pour une première année, l'**École des 2 Rivières** est fière de participer au concours de recyclage de piles dans les écoles, les cégeps et les collèges québécois. Ce concours, organisé par ENvironnement JEUnesse (ENJEU) et Appel à Recycler, en est à sa deuxième édition.

Pour l'année 2017-2018, l'École des 2 Rivières court la chance de remporter l'une des bourses offertes aux établissements participants, totalisant 11 500 \$ pour l'ensemble des écoles, des cégeps et des collèges.

Ce concours permettra de sensibiliser les jeunes à l'importance du recyclage des piles pour la protection de l'environnement, en plus de les encourager à adopter des habitudes écoresponsables dans leur vie quotidienne. Le concours s'étend du 1er août 2017 au 13 avril 2018. Le programme Appel à Recycler accepte toutes les piles et les batteries de 5 kg (11 lbs) et moins. Il vous suffit d'emporter les piles avec vous soit au centre communautaire ou au bureau de poste. Une boîte à cet effet est placée au centre communautaire et une autre boîte sera disponible au bureau de poste du dépanneur.

Lors de la première édition du concours, un total de 4 372 kg de piles avaient été récupérées par les établissements ayant pris part au concours. Encouragé par le succès de la première édition, « ENvironnement JEUnesse est fier de renouveler le concours de recyclage de piles pour une deuxième année, en plus de l'étendre à l'ensemble des écoles primaires et secondaires du Québec », a affirmé la directrice générale de l'organisme, Catherine Gauthier.

Un grand prix pour l'établissement – parmi les écoles, les cégeps et les collèges – ayant amassé le plus de piles.

Grand prix de 2 500 \$

Les trois écoles ayant amassé le plus de piles au prorata du nombre d'élèves par établissement participant se verront récompenser par l'une des trois bourses offertes :

1er prix de 2 000 \$

2e prix de 1 500 \$

3e prix de 1 000 \$

Si vous avez de vieilles piles à la maison, emportez-les à la salle communautaire ou au bureau de poste. Ils seront recyclés et l'école aura la chance par la même occasion de gagner une bourse. Pour plus d'informations vous pouvez contacter Karyn Gallant au bureau de poste ou moi-même, Julie Levesque.

Julie Levesque



Au cours de l'automne, des modifications ont été apportées au comité des Loisirs de St-Lucien. Les administratrices en poste sont présentement Catherine Paradis, présidente, Isabelle Paradis, vice-présidente et Francine Denis, secrétaire-trésorière. Maryse Joyal et Karyn Gallant nous ont quittés et nous les remercions pour leur implication dans les loisirs depuis de nombreuses années. Voici ce que l'équipe vous a préparé pour les premiers mois de l'année 2018. Eh oui, nous sommes déjà rendus là!!!

Cours Danse country rock: Du 16 janvier au 27 mars, venez bouger dans une ambiance festive tous les mardis de 19h à 20h. Le coût est de 10\$/cours ou profitez d'un rabais avec le tarif mensuel de 24\$/Janvier, 32\$/Février et 32\$/Mars. À tous les cours vous apprendrez de nouvelles danses sous les bons conseils de Mélanie Moulin.

Cours Yoga: Une nouveauté depuis cet automne et qui sera renouvelée pour l'année 2018, des cours de yoga seront donnés tous les lundis au centre communautaire pour la période du 15 janvier au 26 mars de 19h à 20h30. Le coût est de 10\$/cours ou profitez d'un rabais avec le tarif mensuel de 16\$/Janvier, 32\$/Février et 32\$/Mars. Les exercices sont adaptés à votre niveau que vous soyez débutants ou plus expérimentés. Bienvenue dans l'univers ZEN de Jennie Leclair.

Cours Peinture pour enfants: Ce nouveau cours, qui aura lieu à la salle Desjardins de 9:30h à 11h, débutera le 20 janvier. Il s'adresse aux enfants âgés de 6 à 15 ans qui désirent exploiter leur créativité. Pendant 10 semaines, votre enfant aura la possibilité de peindre 3 tableaux sous la supervision de M. Jean Sambam. Le coût total est de 95\$ et comprend tout le matériel nécessaire. Un minimum de 10 participants est exigé pour la tenue du cours et une pré-inscription est nécessaire afin de planifier l'achat du matériel. Pour la pré-inscription, veuillez nous contacter à l'adresse courriel suivante loisirsotjstlucien@gmail.com ou Catherine au 819-461-6789.

Nous sommes à la recherche d'un professeur de **Cardio-Tonus** ou de **Work out**. Ce cours était très apprécié et nous aimerais continuer à faire bouger les résidents de St-Lucien en 2018. Contactez-nous si vous êtes intéressés.

Dame de coeur: Réservez votre samedi, 17 février, car vous êtes invités à notre souper et soirée annuelle de la Dame de coeur qui se tiendra au centre communautaire dès 17:30h. Amenez amis et famille et apportez vos jeux de société et votre bonne humeur. Un souper sera servi au coût de 15\$ pour les personnes âgées de 10 ans et plus et il n'en coûtera que 5\$ pour les petits bouts de chou. Pour ceux qui participeront en soirée seulement une contribution volontaire est souhaitée. Le Joker Pub Ludique de Drummondville sera présent et animera la soirée. Des prix de présence seront tirés parmi les participants. Des billets seront disponibles en pré-vente au Dépanneur de St-Lucien jusqu'au 13 février.

Soirée de danse country: Au cours du mois de mars, le centre communautaire de St-Lucien accueillera tous les amateurs de danse country. La soirée sera animée par la musique de DJ KevRT et un service de bar et de grignotines vous sera proposé. Venez en grand nombre pour profiter d'une ambiance festive. La date sera confirmée dans notre publication trimestrielle.

Pour toute information sur les cours et les activités à venir contactez nous:

Tél: 819-461-6789 (Catherine) Courriel: loisirsotjstlucien@gmail.com Facebook @otjstlucien

C'est **le 15 décembre prochain, à 19 h**, que nous nous réunirons devant l'école, la mairie et l'église afin de célébrer ensemble les Fêtes.

Toute la population est invitée à venir pour l'illumination des sapins, chanter, danser, se réchauffer auprès des feux installés pour l'occasion et prendre un p'tit verre de caribou...

On s'habille chaudement, on apporte notre bonne humeur; les enfants pourront peut-être rencontrer le Père Noël et son lutin et boire un jus ou du chocolat chaud. À la fin de la soirée, un feu d'artifice couronnera le tout.



Entre temps, les citoyens de la municipalité qui ont un vrai sapin devant leur maison sont invités à y placer des lumières afin de l'illuminer et créer une ambiance festive sur tout le territoire de Saint-Lucien...L'activité est gratuite - on espère que vous participerez en très grand nombre...

Les bénévoles à votre service !



Bonjour à vous tous,

Encore cet automne, notre cercle a bourdonné d'activités et on remercie toute la population luciennoise d'avoir répondu à nos invitations.

D'abord, à notre bingo, toujours populaire à cause de nombreux prix ; merci à nos généreux commanditaires.

Ensuite, notre expo-vente, le 12 novembre dernier. C'est une occasion pour nos artisanes de montrer leur créativité dans différents domaines : le tissage, le tricot, le bricolage, etc. C'est non seulement une opportunité d'exposer et de vendre le fruit de leur travail, mais c'est aussi un moyen de recueillir des fonds pour la Fondation OLO par la vente de livres usagés et des muffins.

Bien sûr, le clou de la journée a été un défilé de liseuses et châles confectionnés par nos membres, dont Denyse Roussel qui en a plusieurs à son actif. Quelques fermières ont bien voulu vivre l'expérience de mannequin d'un jour, le tout commenté par notre présidente, sans oublier notre plus jeune membre accompagnée de ses deux filles : toutes des vraies pros! Nous avons été agréablement surprises de constater que cette activité a su créer de l'intérêt auprès de différentes générations de notre village : jeunes dans la trentaine (en passant vous êtes les bienvenues si vous avez le goût de nous joindre), grands-parents, jeunes retraités et, bien sûr, des présences masculines.

Tous les mardis, plusieurs assistent aux ateliers dont un portant sur les décorations qui vont agrémenter le sapin illuminé à la municipalité; elles ont encore déployé toute leur créativité. De plus, beaucoup de petites et grandes mains vont être au chaud cet hiver suite à un atelier sur la confection de mitaines. Encore là, une belle participation de nos membres.

Donc notre cercle est dynamique et bien vivant et se veut un lieu de rencontre non seulement pour tisser des napperons, des catalognes, des sacs, mais aussi pour tisser des liens véritables. Ceci met bien en évidence notre thème de l'année : *les CFQ, des liens de découvertes tissés serrés*. Par ailleurs, depuis septembre, nous avons encore eu le bonheur d'accueillir de nouvelles membres dans le groupe.

En terminant, je vous souhaite à l'avance, au nom de toutes les fermières, de profiter pleinement du temps des fêtes.

Angèle Trudel, responsable aux communications



Bonjour chers amis de la Fadoq St-Lucien.

Je veux tout d'abord remercier et féliciter les responsables du journal Le Petit Curieux pour leur magnifique travail, leur bénévolat.

Le Temps des Fêtes est un moment privilégié pour faire le plein de bonheur. Je vous souhaite d'en profiter pleinement avec vos enfants, petits-enfants dans la pure tradition de nos ancêtres. Les cadeaux au pied de l'arbre, la messe à 20h à St-Lucien avant le réveillon, la bénédiction du jour de l'An, enfin la vraie magie qui opère encore dans nos cœurs d'enfants.

Voici le calendrier de nos activités en 2017-2018.

9 décembre 2017, souper et soirée des fêtes au centre communautaire à 16h30 avec le duo CLIP (Claude Labonté et Lise Poirier). Bienvenue à tous.

Les **activités du mercredi** de 14h à 16h au centre communautaire

Février, **dîner de la St-Valentin** au restaurant (le lieu et la date sont à confirmer).

18 mars 2018, un dimanche à 13h30 **Super Bingo** au profit du club Fadoq de St-Lucien.

Dîner à la cabane à sucre, fin mars ou début avril (le lieu et la date sont à confirmer)

En avril, **assemblée générale** de Fadoq de St-Lucien

Mai, **dîner de la fête des mères et des pères** au restaurant.

Nous aurons aussi **des vidéos conférences** au centre communautaire. Et Michel Francoeur animera les **jeudis soirs le Jam** de St-Lucien (groupe de musique).

La guignolée aura lieu 3 décembre. Un gros merci à tous nos bénévoles. Merci à toute la population de Saint-Lucien pour votre généreuse contribution.

Rappel – Campagne de financement de la Fabrique (dîme + CVA) : merci de nous retourner votre contribution avant le 31 décembre. Nous comptons sur chacun de vous pour continuer d'offrir des services pastoraux de qualité, conserver notre lieu de culte et garder notre communauté vivante.
Objectif : 15 000\$

Vous savez par les temps de morosité que nous vivons, ce n'est pas superflu de se réunir dans nos communautés, en famille et de se souhaiter plein de belles choses, de partager un repas, un présent, de bons mots. Le Temps des Fêtes est un moment privilégié durant l'année. Je vous souhaite d'en profiter pleinement.

Heureuses Fêtes à vous tous ! Bonne année 2018 et surtout bonne santé et semez l'amour autour de vous.

Le vieillissement normal par rapport à la maladie d'Alzheimer

Les troubles de la mémoire liés à l'âge ainsi que l'Alzheimer et les maladies apparentées peuvent être distingués de plusieurs façons. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples.

Veuillez noter que ceci n'est pas un outil de diagnostic.

Vieillissement normal	Alzheimer ou maladie apparentée
Ne pas pouvoir se rappeler les détails d'une conversation ou d'un événement qui a eu lieu il y a un an	Ne pas pouvoir se rappeler les détails d'une conversation ou d'un événement récent
Ne pas pouvoir se rappeler le nom d'une connaissance	Ne pas reconnaître les membres de sa famille ou ne pas se rappeler leur nom
Oublier occasionnellement des choses et des événements	Oublier des choses ou des événements plus fréquemment
Avoir occasionnellement de la difficulté à trouver ses mots	Pauses fréquentes et substitutions lorsque la personne cherche un mot
Vous vous souciez de votre mémoire, mais les membres de votre famille ne sont pas inquiets	Les membres de votre famille s'inquiètent au sujet de votre mémoire, mais vous n'êtes conscient d'aucun problème

Voici d'autres suggestions pour faire face à des troubles normaux de la mémoire liés à l'âge :

Maintenez une routine;

Organisez l'information (tenez un calendrier ou un agenda);

Rangez toujours les objets au même endroit (mettez toujours vos clés au même endroit) ;

Répétez l'information (lorsque vous rencontrez une nouvelle personne, répétez son nom);

Récitez l'alphabet mentalement pour vous aider à vous rappeler un mot;

Faites des associations (associez de nouvelles informations à ce que vous connaissez déjà);

Impliquez vos sens (si vous êtes un apprenant visuel, visualisez un objet);

Enseignez ou répétez des histoires aux autres;

Reposez-vous suffisamment la nuit;

Renseignez-vous sur les stratégies à utiliser pour améliorer la santé de votre cerveau et stimuler votre mémoire.



Section locale de Saint-Lucien

Nous voici parvenus au terme de notre première année en tant que nouveaux administrateurs. Nous avons relevé le défi de représenter fièrement notre section locale de St-Lucien et ce, de bien des façons.

Nous vous invitons à participer à notre **assemblée générale annuelle** qui se tiendra le dimanche, **28 janvier 2018**, à compter de midi, après la messe, au Centre Communautaire. Nous aurons l'occasion de souligner le 65^{ème} anniversaire d'existence de la SSJBCQ, section local de St-Lucien et de vous faire une rétrospective visuelle (en photos) de notre implication. Durant cette première année de notre nouveau comité, nous avons participé aux activités suivantes :

- En mai, nous étions présents au Bazar de l'école et avons remis la moitié de nos ventes de livres;
- En juin, nous avons produit un protocole pour célébrer notre fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste avec la participation de Mme France La Bonté. La température étant au rendez-vous, cette journée du 24 juin s'est déroulée avec grand succès;
- En septembre, nous avons participé à la Fête au Village;
- En octobre, nous étions présents lors du Festival de la Canneberge.

À chacun de ces événements de notre communauté, nous avons amassé de l'argent par l'entreprise de la vente de livres, ce qui nous a permis de remettre une somme d'un peu plus de 500.00\$ à la Fondation Raymond Beaudet. À compter du 1^{er} janvier 2018, notre école profitera en retour de la générosité de la Fondation Raymond Beaudet pour l'achat de nouveaux livres pour nos élèves.

Comme vous le savez, notre ligne directrice consiste à faire valoir notre langue française, à continuer à perpétuer notre histoire et notre patrimoine, à honorer notre Fête nationale, à mettre en valeur la beauté de nos arts et de notre culture, à exprimer notre fierté de notre identité québécoise.

Nous sommes fiers d'avoir gardé notre section locale active. Nous continuerons d'aller de l'avant et nous vous rappelons de ne pas manquer notre rendez-vous du 28 janvier 2018.

MERCI à tous nos nombreux membres d'avoir contribué à la fulgurante croissance de notre section locale. Sans votre appui, nous n'aurions pas connu un tel succès et nous souhaitons que vous continuiez de nous accompagner dans la poursuite de nos objectifs. En plus d'un repas chaud avec accompagnement de thé, café et dessert, une surprise pour souligner la venue prochaine de la St-Valentin ainsi que le tirage de prix de présence vous attend.

A noter qu'au 1^{er} janvier 2018, le coût de renouvellement de la carte de membre sera de 10\$. Le repas sera gratuit pour les membres et de 10\$ pour les non membres.

Pour informations et réservation, veuillez contacter André Bérubé au 819-390-2021 avant le 19 janvier 2018. Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année 2018 à tous.

André Bérubé – Président de la Section locale de Saint-Lucien et les Administrateurs

Un Croque-livres à St-Lucien?

Comme vous le savez peut-être déjà, l'un des axes importants de la Société St-Jean-Baptiste Centre-du-Québec (dont Saint-Lucien fait partie) est la valorisation de la langue française. Votre section locale a donc eu l'idée d'adopter un Croque-Livres pour les enfants de Saint-Lucien. Il s'agit d'une sympathique boîte située dans un lieu facilement accessible pour tous et qui sert à emprunter ou encore à donner des livres pour les 0-12 ans. L'utilisation du Croque-livres est sans frais et les emprunts de livres n'ont pas de durée maximum.



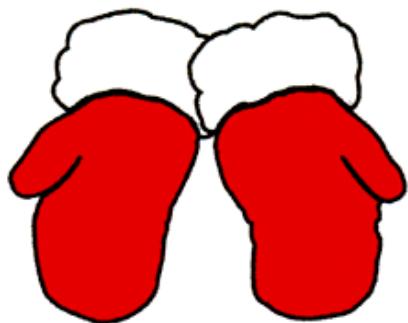
L'initiative vise à promouvoir le plaisir de la lecture chez les enfants, même les tout-petits. La lecture dès l'enfance aide au développement du langage et des capacités de lecture et d'écriture. Nous invitons donc tous les enfants et tous les résidents ayant des enfants de 12 ans ou moins à venir jeter un coup d'œil au Croque-livres qui sera installé à l'extérieur du dépanneur de Saint-Lucien très bientôt. Nous encourageons les enfants à passer régulièrement au Croque-livres car son contenu sera renouvelé régulièrement.

Il y a actuellement 849 Croque-livres à travers le Québec, que vous pouvez d'ailleurs utiliser de la même manière que celui de St-Lucien. Vous pouvez les repérer en allant sur le site www.croquelivres.ca. La prochaine fois que vous visiterez une autre région, pourquoi ne pas en profiter pour rendre visite au Croque-livres local?

Vous désirez donner des livres ou des magazines pour le Croque-livres? Vous pouvez : les laisser directement dans le Croque-livres, les remettre à l'un des administrateurs de la section locale soit : André Bérubé, Caroline L. Laroche, Gilles Bourgeois, Jean Sambam, Lucie Tardif, Maryse Joyal ou Rachelle d'Astous ou encore écrire à caroline.laroche@notarius.net afin que quelqu'un se déplace directement à votre domicile pour les récupérer.

Bonne lecture!

Votre section locale de la Société St-Jean-Baptiste



S'il est une tradition québécoise que Saint-Lucien a su conserver c'est bien celle de la guignolée . Tous les ans, début décembre, des bénévoles arpencent les rues de notre municipalité afin de ramasser des denrées non périssables ou de l'argent pour permettre à des gens moins fortunés qui vivent à Saint-Lucien de pouvoir passer un beau Noël.

Tout ce qui est recueilli est remis à des citoyens de Saint-Lucien d'abord; les surplus, s'il y a lieu, sont acheminés au Comptoir alimentaire de Drummondville. Si vous pensez être absent(e), il est possible de laisser votre don à l'extérieur et il sera ramassé...La collecte débute à 10hres; les bénévoles sont identifiés; certains sont coiffés d'un chapeau de père Noël, d'autres sonnent une cloche annonçant leur arrivée.

Ces bénévoles sont attendus à 10 heures à la sacristie de notre église pour y recevoir leur trajet et la boîte de dons; à leur retour, vers midi , ils peuvent partager, au Centre communautaire , un dîner offert par les organisateurs de la journée. On voudrait que chaque propriété soit visitée mais nous manquons de bénévoles; si vous pouvez donner 2 heures pour nous aider ce serait très apprécié. Vous pouvez vous inscrire à l'hôtel de ville au 819-390-4679 ou auprès de Madame Denise Mercier au 819-397-4327

CELI OU REER ?

Le CELI et le REER sont 2 régimes d'épargne enregistrés très profitables car ils vous permettent d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt.

CELI : Épargner pour réaliser un projet	REER : Épargner pour la retraite
<p>Le CELI est un régime d'épargne enregistré qui vous permet d'accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour réaliser des projets tout au long de votre vie. Il est utile par exemple pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rénover la maison • acheter une voiture • lancer une entreprise • effectuer un voyage 	<p>Le REER est un régime d'épargne enregistré qui vous permet d'accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour la retraite tout en diminuant votre revenu imposable au moment de la cotisation. Il est utile par exemple pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • épargner en vue de la retraite • acheter ou construire sa première résidence • financer ses études

Pour plus d'information, consultez votre conseiller à la Caisse ! Source : www.desjardins.com

DEMANDE DE COMMANDITE ET DON À LA CAISSE

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 31 janvier 2018 pour présenter vos projets ou demandes pour l'année 2018 par le biais du formulaire que vous retrouvez en caisse ou sur le site Internet de la Caisse.

Vous pouvez nous le faire parvenir par la poste, par courriel ou venir le porter dans un de nos centres de services.

Joyeux Noël et une Heureuse Nouvelle Année !



Nos bureaux seront fermés les lundi et mardi 25 et 26 décembre 2017 ainsi que les lundi et mardi 1 et 2 janvier 2018.

Veuillez noter que les autres jours de ces semaines, la Caisse sera ouverte selon l'horaire habituel.

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame,
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Sainte-Brigitte-des-Saults
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

**Vous cherchez un emploi?
Vous avez 45 ans et plus?
Vous êtes au bon endroit!**



- Obtenez le soutien de personnes qualifiées qui pourront vous aider à réintégrer le marché du travail.
- Trouvez tout l'accompagnement et les outils nécessaires à la recherche d'emploi.

OSEZ DEMANDER

Notre service est rapide et gratuit
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter!



Suivez-nous !

819 472-8045 | www.emplois45ans.org

Avec la participation financière de :



J'ADORE!

19-20 DÉCEMBRE

À 20H

THÉÂTRE DU COQ

2581 RANG ST-JOSEPH

STE-PERPÉTUE J0C 1R0

Réervation : 819 336-6556 / lepointdevente.com

TEXTES ET INTERPRÉTATION : CHARLIE JUTRAS
MISE EN SCÈNE : KARINA WERNECK ASSIS | SCÉNOGRAPHIE : GABRIELLE DOUCET

RÉGULIER : 20 \$
UDA/ÉTUDIANT : 15 \$



Offrez la musique en cadeau!

Depuis 1985, l'école de musique À la portée des Sons offre des cours privés de qualité à des gens de tous les âges résidant dans la MRC Drummond. Que ce soit comme formation spécialisée ou comme loisir, l'école compte sur une équipe de professeurs qualifiés et passionnés qui sauront vous accompagner dans l'apprentissage de la musique.

L'école est un organisme à but non lucratif hébergée à la Maison des Arts Desjardins de Drummondville.

Cours offerts : piano, violon, violoncelle, guitare, chant, batterie, éveil musical pour les 3-5 ans et cours d'ensemble à cordes pour adultes. Location d'instruments à prix modique.

Information : 819 477-0676 / ecole@alaporteedessons.com / www.alaporteedessons.com